SM du bassin versant de l'Arly "SMBVA" (Siren : 200035061)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Ugine
Arrondissement	Albertville
Département	Savoie
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	04/12/2012
Date d'effet	04/12/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Hubert DIMASTROMATTEO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 2
Code postal - Ville	73401 Ugine Cedex
Téléphone	04 79 37 34 99
Fax	04 79 37 36 07
Courriel	contrat.riviere.arly@gmail.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	145 263
Densité moyenne	85,41

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
73	CA Arlysère (200068997)	CA
74	CC des Sources du Lac d'Annecy (247400773)	CC
74	CC des Vallées de Thônes (247400617)	CC
74	CC Pays du Mont-Blanc (200034882)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique *compétence optionnelle transférée par CA Arlysère, CC Pays du Mont Blanc, CC des Vallées de Thônes* A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes du Pays de Faverges
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau *compétence optionnelle transférée par CA Arlysère, CC Pays du Mont Blanc, CC des Vallées de Thônes* A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes du Pays de Faverges
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer *compétence optionnelle transférée par CA Arlysère, CC Pays du Mont Blanc, CC des Vallées de Thônes* A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes du Pays de Faverges
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines *compétence optionnelle transférée par CA Arlysère, CC Pays du Mont Blanc, CC des Vallées de Thônes* A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes du Pays de Faverges
- Autres actions environnementales *compétence obligatoire : "coordination, concertation, animation et étude dans les domaines de la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques et de la prévention de la lutte contre les inondations" avec effet au 1er janvier 2019*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)